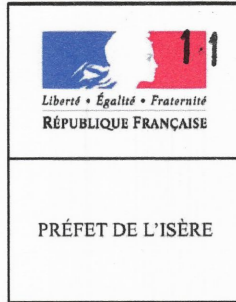


PLANCHE N° 3/6

Vu pour être annexé à mon
arrêté en date de 11 JUIN 2019
Grainoble, le
Philippe PORTAL
Le Secrétaire Général



PPRM DU PLATEAU MATHEYSIN

Version approbation

Règlement graphique

ZONAGE REGLEMENTAIRE
SUR FOND TOPOGRAPHIQUE

Mars 2019

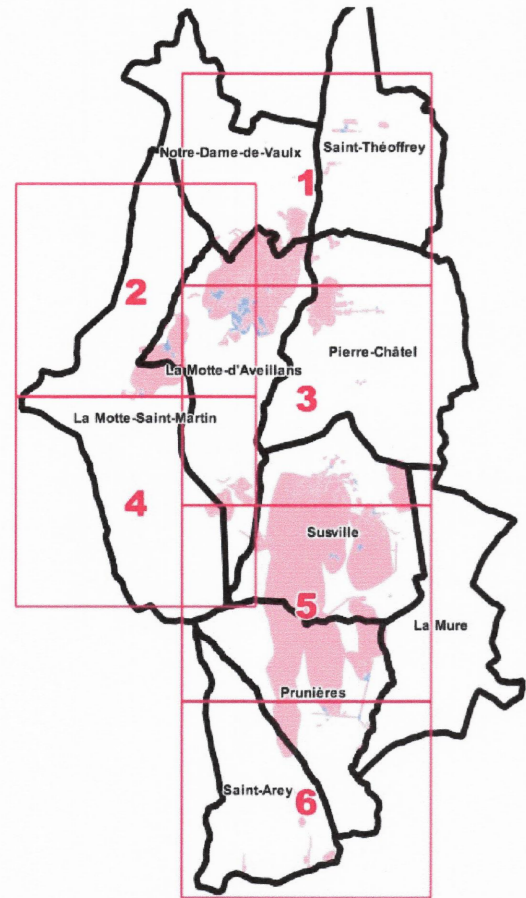
ZONAGE REGLEMENTAIRE

- Zone inconstructible sauf exceptions prédéfinies
- Zone constructible sous conditions
- Zone de puits

REPERAGE

(sans valeur réglementaire)

- Limite communale (source : BD Topo)



Si une incohérence est constatée entre le zonage réglementaire sur fond topographique et le zonage réglementaire sur fond cadastral, ce dernier prime sur le premier.

1 : 10 000 au format A2

